



CSS Plate-forme industrielle de Carling / Saint-Avoid

Présentation du bilan sécurité
PROTELOR 2015

1 - Actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts 2015



Dépenses pour la prévention du risque technologique : 51897 €

- plan de modernisation
- contrôles périodiques
- mises en conformité ESP et électriques

Dépenses pour la sécurité et l'hygiène des travailleurs : 47965 €

- EPI
- produits d'hygiène, pharmacie, médecine

Dépenses pour l'environnement et économies d'énergie: 22558 €

- analyses eaux souterraines, rejets aqueux, atmosphériques
- mesures amiante
- recherche de fuites vapeur, air
- élimination des déchets

Formations : 47282 €

2a – Bilan du Système de Gestion de la Sécurité 2014



- Organisation

- Remplacement de M. LADOWSKI par M. KHERBACHE en qualification de Directeur d'usine
- Remplacement de M. KHERBACHE par M. SCHEIDT en tant que responsable maintenance

- Formation: 749 heures en 2015

- Formations SST initial + recyclage
- Habilitations électrique BE + BRBC
- Formations POI + exercices
- Formations CHSCT
- Formations Conducteur de chaudière
- Sensibilisation légionelle
- Formations procédés



2b – Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

- Identification et évaluation des risques majeurs
 - Etude des dangers relatifs à l'installation en 2015 d'une chaudière vapeur (4073kW)
 - Etude des dangers relatifs à la création d'une alimentation gaz (4bars/0,3bar)

- Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation
 - Il n'y a pas eu de nouveaux procédés mis en exploitation.
 - Concernant la maîtrise d'exploitation nous avons en place différents contrats :
 - maintenance chaudière
 - traitement de notre Tour Aéroréfrigérante
 - suivi déferrisation / démanganisation

2c – Bilan du Système de Gestion de la Sécurité



- Gestion des modifications

- Installation en 2015 une chaudière vapeur (6t/h, 4073kW), fonctionnant au gaz. Une conduite de gaz a été installée par la régie de Saint-Avoid (Energis).

- L'étude de danger correspondante a été réalisée. L'installation d'une puissance supérieure à 2 MW, mais inférieure à 20 MW et qui ne constitue donc pas une modification substantielle au sens de l'article R512-33 du code de l'environnement. La déclaration a été réalisée.

- Changement de notre Tour Aéroréfrigérante. Les contrôles réglementaires ainsi que la déclaration a été effectuée. Suite à ce changement de TAR, un contrat de suivi et traitement a été mis en place.

- Installation d'une nouvelle écailleuse et ses annexes (palettiseur + ensacheuse). Le démarrage effectif aura lieu en janvier 2016

- Gestion des situations d'urgence

- Elle est basée sur le POI, mis à jour régulièrement, et testée par le biais d'exercices internes mais aussi avec les industriels voisins et le SDIS.

- Dans le cadre de la mise en cohérence des POI, une réunion annuelle est organisée avec les industriels voisins afin de faire le bilan des actions communes et de proposer des améliorations.



2d – Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

- Gestion du retour d'expérience

Il n'y a pas eu en 2015 de retour d'expérience externe transposable à l'activité de PROTELOR.

Les retours d'expériences internes sont traités lors des réunions de coordinations hebdomadaires et donnent lieu, le cas échéant, à des actions telles informations, vérifications, modifications techniques.

Un enregistrement du REX est alors effectué dans ce cas.

- Contrôle du SGS, audits et revues de direction

- Une Inspection OIAC (Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques) à eu lieu du 08 juin 2015 au 10 juin 2015

- L'inspection du SGS de PROTELOR a été réalisé par la DREAL le 08 octobre 2015

- Nous avons également eu la visite de la BRI (police sûreté) le 18 novembre 2015 dans le cadre du renforcement de la sûreté de notre site



3 – Incidents et accidents / Exercices d’alerte

- Incidents et accidents 2014 et 2015

- Il n’y a pas eu d’évènements dans le sens de l’article R. 512-69 du Code de l’Environnement

- Exercices d’alerte 2015

- 11/03/2015 avec le PPS + SDIS, Feu de cuvette lors d’un dépotage d’éthylène diamine avec évolution de scénario.
- 10/06/2015 avec le PPS, fuite de cyanure au niveau de la bride au cours d’un transfert de produit entre le wagon et FA51
- 03/12/2015 avec le PPS, Fuite majeure sur la bride FA37 et FA38 à la fin d’un chargement d’ammoniaque



4 – Décisions individuelles dont a fait l'objet PROTELOR

- 2013:

- AP 2013-DLP-BUPE-107 : prescriptions complémentaires relatives au stockage de formol
- AMD 2012-DLP-BUPE-349 : travaux de mise en conformité pour la protection contre la foudre

- 2014:

- AP 2014-DLP-BUPE-123 : inscription des rubriques 3410.x (suivant les MTD)
- AP 2014-DLP-BUPE-193 : inscription de la rubrique 2921.b (TAR)

- 2015:

- AP 2015-DLP-BUPE-9 : abrogation AP-2005-AG/2-155 (TAR)



FIN